

LA PHRASE

« Le concours est déséquilibré. Les prétendues start-up face à moi avaient une douzaine d'employés et réalisaient 5 M de chiffre d'affaires ! »

**Déception de Loïc Pochet.** Son projet d'hydravon de poche n'a pas été retenu lors de la finale des Trophées RMC.

LE BILLET

En voie de disparition



PAR  
MACALLIE  
LLENA  
Journaliste

C'est l'été indien. Un temps où à l'époque certains se prélassaient avec un bon bouquin. Aujourd'hui pourtant, ce qui frappe sur les terrasses de café (comme ailleurs) ce sont tous ces yeux rivés sur des tablettes ou téléphones. À l'heure d'internet, des réseaux sociaux et du "tout numérique" se pose la douloureuse question de l'avenir du livre ou de la presse écrite. Internet a évidemment une longueur d'avance sur les rotatives. Nombre de journaux connaissent actuellement de graves difficultés à survivre et subissent les effets dévastateurs de la concurrence du Web. De nouvelles stratégies éditoriales sont à l'œuvre, pour certaines au détriment d'une vraie qualité d'information. Aujourd'hui le papier vend des mots aux lecteurs et le net vend des lecteurs aux publicitaires. Dans son livre "Le journal qui disparaît", Philip Meyer, spécialiste du journalisme américain, calcule que les journaux imprimés auront tous disparu en 2043. Faisons que non !

LE CHIFFRE

20

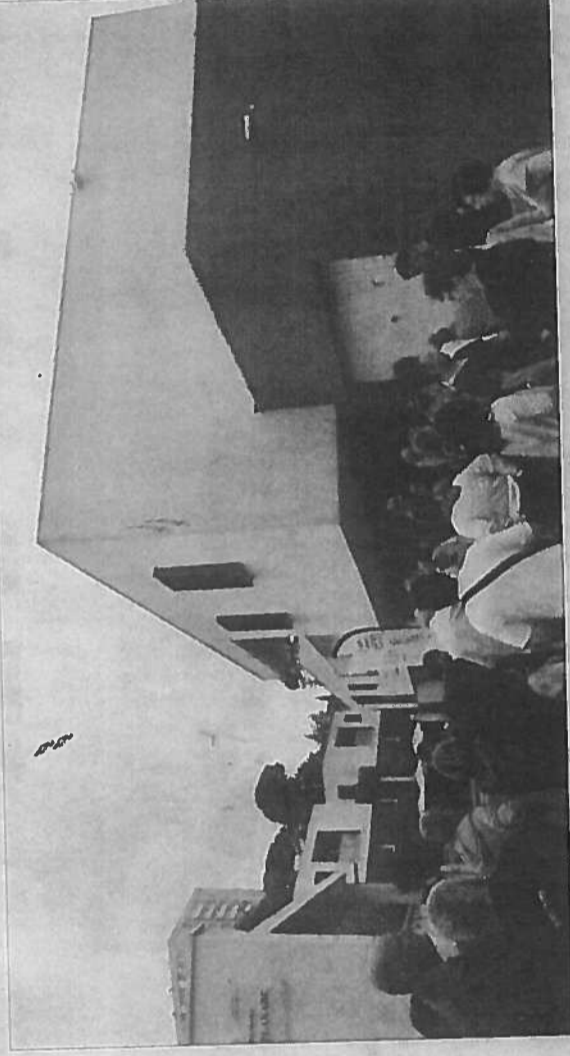
**Température de l'eau.** La Méditerranée affichait encore hier à Sète un insolent 20 °C soit la température de l'air. De quoi avoir envie de plonger une dernière tête avant de dire adieu aux beaux jours et plonger lentement vers l'hiver qui s'annonce pour la fin de semaine. DU moins si l'on en croit Météo France...



**Aide aux sinistrés de l'Aude.** La totalité des recettes du spectacle de Christian Delagrègue ce dimanche 28 octobre au Palais des Congrès du Cap d'Agde sera reversée à des communes Audoises. Une collecte de vêtements d'hiver sera également organisée sur place afin d'être redistribués aux plus démunis.

# 3,5 M€ pour améliorer la carence en logements sociaux

**Intercommunalité.** Poussan, Gigean et Marseillan vont être aidés pour respecter la loi SRU.



■ La construction de logements sociaux dans des programmes neufs, comme ici.

On savait que le ton allait se durcir à l'échelle de l'Etat pour les communes de plus de 3 500 habitants qui ne respectent pas leurs obligations en matière de logements sociaux. A Sète Agglopolie Méditerranée, on a décidé de prendre le taureau par les cornes. Elle vient de passer une convention avec l'Etat, l'EPF (établissement public foncier) d'Occitanie et les communes de Gigean, Marseillan et Poussan. Soit parmi les moins bonnes élèves en matière de logements sociaux de l'Agglo. Cette convention prévoit une enveloppe de 3,5 M€ (\*). Avec cet argent, l'EPF devra mener « une mission d'acquisition foncière sur des secteurs définis en vue de réaliser des opérations de logements locatifs sociaux », selon le rapporteur Henry Fricou.

**Le Bassin doit mieux faire**

Dans les faits, l'EPF devra assurer une veille foncière spécifiquement sur les trois communes ciblées et aura l'autorité pour acquérir des parcelles avec l'arme de la

Cela devra faire l'objet d'un avis concerté avec toutes les parties prenantes, évidemment. De son côté, les trois communes doivent s'engager à mobiliser les bailleurs sociaux en « vue de réaliser une étude pré-technique de faisabilité et de modifier son règlement d'urbanisme pour faire avancer les dossiers ». Sète Agglopolie Méditerranée apportera un appui technique et mobilisera l'ensemble de

l'intervention de ses bailleurs sociaux. Sam pourra par ailleurs garantir les emprunts que pourrait être amené à contracter l'EPF d'Occitanie. Cet engagement pour six ans fait face aux difficultés que connaissent les communes du bassin de Thau face à la loi SRU qui prévoit 25 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants. Si Sète et Frontignan sont assez bons élèves (près de 20 %) pour les deux plus grandes commu-

EN CHIFFRES

Poussan

Selon une étude parue l'an passé, Poussan arrivait en queue du peloton départemental en matière de logements sociaux (15 seulement pour une population de 4 100 habitants) parmi les rares communes à voir ses pénalités quintupler (près de 500 000 € par an contre 80 000 € avant que l'Etat ne hausse le ton). Le maire, Jacques Adgé avait parlé de « racket d'Etat ».

Marseillan

Avec 4 % de logements sociaux (262) et un programme qui doit voir le jour début 2019 (18 sont prévus) Marseillan reste très loin du compte en dépit de la livraison qui s'est nettement accélérée ces dernières années.

Gigean

Toujours en-dessous de la barre des 10 %, Gigean, 4 800 âmes a doublé son offre de logements sociaux à 222. Insuffisant pour l'Etat en dépit de plusieurs projets engagés.

YANNICK POYILLON  
ypoyillon@midilibre.com

► (\*) Sur l'enveloppe de 3,5 M€, 1 M€ est dédié à Gigean, 1,5 M€ pour Marseillan et 1 M€ pour Poussan.